



Rendez-vous du SISDEF : programme de formation. Accessibilité aux soins de santé – publics fragilisés.

1. Introduction

⇒ Hypothèse – constat qui motive la rencontre :

- Les personnes qui travaillent avec des publics grandement précarisés constatent des difficultés pour que ces personnes bénéficient d'un accès aux soins de qualité.
- Une grande partie de leur public n'est plus en ordre de mutuelle et ne bénéficie donc plus d'une couverture soins de santé.

⇒ Le rôle des mutuelles est important dans l'accès aux soins des personnes.

- Au sein de ces organisations
 - Le contact habituel : le conseiller mutuelliste
 - Un service qui accompagne de manière plus spécifique les personnes fragilisées par des questions de santé ou de handicap : le service social

2. Contexte :

⇒ Sécurité sociale :

- Petit rappel
 - Retenue sur salaire pour les salariés et paiement de cotisations pour les travailleurs indépendants
 - Les piliers de la sécurité sociale

⇒ Nouveauté : sixième réforme de l'Etat

- Création d'un OIP ⇒ l'AVIQ créée au départ de l'AWIPH
 - Les secteurs de l'AVIQ
 - Les matières transférées

⇒ L'INAMI et l'INASTI :

- Les mutualités : le monde de l'assurance
- La CAAMI

3. Les grands domaines des mutualités :

⇒ Assurance obligatoire

⇒ Assurances complémentaires

- Changement en 2019, explication.

⇒ Assurances facultatives

4. Les services de l'assurance :

⇒ Etape numéro 1 : S'affilier – L'assurabilité / Les cotisations

- Notion de titulaire et personne à charge
- Notion de résident
- Mutations : fonctionnement
- Stages (Explication des changements en 2019)
- L'intervention majorée :
 - Droit absolu (RIS)
 - Indicateurs
 - Revenus

⇒ Les indemnités :

Le certificat

- Incapacité primaire et invalidité :
- Certificat
- Calcul
- Paiements
- Retenues de sécurité sociale
- Activité autorisée :
 - Volontariat
 - Formation / travail temps partiel
- Réadaptation professionnelle
- Trajet de réintégration
- Le rôle du médecin conseil
- Les sanctions

⇒ Soins de santé / Tarification :

- L'attestation de soins
- Le tiers payant – hôpital – médecin généraliste – spécialiste (détresse financière)
 - Les médecins conventionnés ou non – Les suppléments d'honoraires en hôpital
- Les forfaits
 - Malade chronique
 - Incontinence – la question des langes
 - Soins palliatifs
- Maison médicale :
 - Forfait
 - Affiliation -désaffiliation

5. Le service social :

- ⇒ Un accompagnement global sans conditions et sans limite de temps pour les publics fragilisés par les questions de santé et de handicap.
- ⇒ Soutien et accompagnement dans le dédale administratif des mutualités.
- ⇒ Approche globale de la personne (psycho-relationnelle => Son vécu - son projet - ses difficultés et besoins).

- ⇒ Favoriser l'accès aux soins et le maintien d'une qualité de vie optimale en activant les droits sociaux au sens large.
 - Accompagnement vers des demandes CPAS
 - Réflexion autour de la perte d'autonomie
 - Le SPF handicap – accord de collaboration – introduction des demandes => Attention régime d'assistance
 - Le mandat
 - Le lien avec le médecin traitant

- ⇒ L'AVIQ : analyse des besoins => constitution de dossiers
 - Formation – emploi
 - Aménagement du domicile – aides diverses.

- ⇒ Information –activation des avantages sociaux
 - Avantages sociaux liés à l'incapacité de travail (Précompte immobilier - contributions).
 - Avantages sociaux liés au handicap

6. Infos pratiques :

- ⇒ Qui contacter dans chaque mutuelle ?
- ⇒ Les sites à visiter